



24 JANVIER 2020

JOURNÉE MONDIALE DE L'AVOCAT EN DANGER

CONSACRÉE AUX AVOCATS
PAKISTANAIS

10^{ème}
édition



OBSERVATOIRE
INTERNATIONAL
DES AVOCATS

Qu'est-ce que l'Observatoire ? L'Observatoire international des avocats en danger (OIAD) est une initiative du Conseil National des Barreaux français, du Consiglio Nazionale Forense, du Consejo General de la Abogacía Española et du Barreau de Paris.

Lancé en 2015, l'OIAD a pour objet de défendre les avocats menacés dans le cadre de l'exercice de leur profession et de dénoncer les situations attentatoires aux droits de la défense. En rassemblant un maximum de Barreaux et d'organisations, l'OIAD se pose comme un acteur essentiel, d'envergure internationale, de la défense des avocats en danger.

La situation des avocats au Pakistan

La Journée mondiale de l'avocat en danger porte cette année sur le Pakistan où les avocats sont constamment pris pour cible, menacés, assassinés et où l'exercice de la profession est particulièrement difficile.

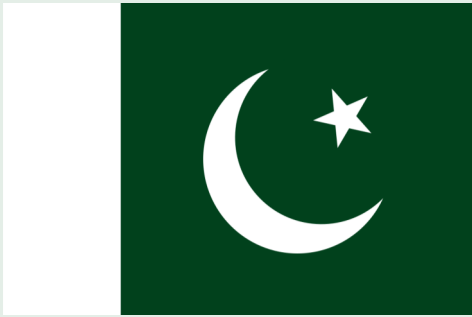
Cette violence ciblée contre les avocats reflète non seulement l'état de violence générale qui règne au Pakistan, en particulier contre les défenseurs des droits humains, mais traduit aussi une **stratégie systématique de mise à mort de tous les acteurs du judiciaire soupçonnés de blasphème en raison de leur profession et de leur combat pour leur indépendance et pour la sauvegarde de l'Etat de droit.**

Les attentats de Quetta

La ville de Quetta est devenu le symbole de la violence à l'encontre des avocats dès le 17 février 2007 où pour la première fois, un terroriste se faisait exploser dans une salle d'audience, faisant 16 victimes dont un juge et six avocats.

Puis, le 8 août 2016, une bombe décima le barreau en tuant 70 avocats rassemblés devant l'hôpital de la ville après l'assassinat de leur Bâtonnier quelques heures plus tôt. Au total, ce sont quelques 150 des 280 avocats du Baloutchistan qui ont été tués ou blessés le 8 août à Quetta.





Les menaces à l'encontre des avocats pakistanais

Les menaces liées aux cas de terrorisme

Les affaires de terrorisme vont très souvent engendrer des risques pour les avocats qui s'en saisissent. Ils vont devenir la cible de menaces de la part des autorités puisqu'ils remettent ainsi en cause la manière dont l'Etat pakistanais combat le terrorisme.

Les procureurs vont également faire l'objet de menaces dans ce genre d'affaires mais à la différence des avocats, les persécutions vont venir des organisations terroristes contre lesquels ils intentent des poursuites.

Les menaces en raison de l'appartenance à une minorité

L'ahmadisme est un courant minoritaire de l'Islam qui considère qu'il existe un autre Prophète et remet ainsi en cause les bases même de l'Islam pour les sunnites et les chiïtes. L'ahmadisme a ainsi été déclaré « non-musulman » par le Parlement pakistanais en 1974. Dès lors qu'un avocat va défendre une personne appartenant à cette minorité ahmadie, il devient presque simultanément une cible de persécutions, et d'autant plus si lui-même appartient à cette minorité.

Les menaces basées sur l'accusation de blasphème

La loi anti-blâphème pakistanaise est l'une des plus dures au monde, puisqu'elle punit de manière automatique par la peine de mort l'injure au prophète Mahomet. Ces lois introduites en 1986 dans le Code pénal pakistanais (article 295 B, 295 C, 298 A, 298 B, 298 C) ont pour effet de limiter très fortement la liberté de religion et d'expression.

Les avocats qui défendent les personnes accusées de blasphème sont généralement menacés de violences par des groupes et des individus qui veulent rendre justice eux-mêmes. **L'avocat étant alors assimilé à la personne dont il assure la défense.** La pression de la rue et des responsables religieux s'exerce à tous les niveaux du système judiciaire. **Les avocats, juges, policiers ou procureurs sont sous une intense pression et vivent dans la crainte de représailles.** Ainsi, trouver un avocat qui accepte de défendre ce type de dossier est une mission particulièrement difficile.

Le cas de Saif ul-Malook

Saif ul-Malook a défendu la pakistanaise chrétienne, Asia Bibi devant les tribunaux pakistanais à partir de 2010 et l'a sauvée d'une pendaison pour blasphème.



Il s'est exilé aux Pays Bas en novembre 2018 après de violentes protestations contre la décision de la Cour suprême pakistanaise d'annuler la condamnation à mort de Bibi en 2010. Il retourna à Islamabad le 26 janvier 2019 pour la défendre alors qu'elle faisait face à un dernier appel de la décision de la Cour Suprême. L'appel final a été rejeté à la fin du mois de janvier 2019. Bibi, détenue préventivement jusqu'alors, a finalement été autorisée à quitter le Pakistan et est arrivée au Canada le 8 mai 2019.

Justice de la rue

Dans l'hypothèse ou par chance les personnes poursuivies seraient acquittées et remises en liberté, **elles font généralement l'objet de menaces de mort et risquent d'être victimes de la « justice de la rue ».**

Le Centre for Research and Security Studies, basé à Islamabad, décompte plus de 65 personnes lynchées à mort ou assassinées depuis 1990, y compris des juges et des avocats, pour avoir été soupçonnées de blasphème ou pour avoir pris la défense de personnes accusées de blasphème.

Le cas de l'avocat Rashid Rehman

Spécialiste des droits humains, ce cas illustre parfaitement la spirale de la violence présente au Pakistan. Il est l'un des rares avocats à avoir eu le courage de défendre devant les tribunaux des personnes accusées de blasphème.

Le 8 mai 2014, il a été tué dans son bureau par deux hommes armés non identifiés. Le lendemain, les cabinets d'avocats de la ville de Multan ont reçu un tract disant que Rashid Rehman avait été tué.

Muhammad Jan Gigyani, Amir Haider Shah, Ashfaq Qaimkhani, Saleem Latif, Jacqueline Sultan, Rana Ishtiaq, Owais Talib sont des avocats tués et/ou menacés parmi de nombreux autres, pour leur engagement politique, pour leur religion ou du fait de leur intervention dans des affaires « sensibles ».



OBSERVATOIRE
INTERNATIONAL
DES AVOCATS